

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/555 / du 5/6/1982
Portant nomination de Monsieur
GANGQUE Gualbert, en qualité de
CO-DIRECTEUR Général de la MAB.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution;
Vu le décret n°82/019 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des membres du Gouvernement;
Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n°80/644 susvisé;
Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur GANGQUE Gualbert, Ingénieur Commercial est
nommé Co-Directeur Général de la Minoterie Aliment de Bétail (MAB).

Article 2. - La rémunération de l'intéressé sera prise en charge
par la Minoterie Aliment de Bétail (MAB) qui est en outre redeva-
ble envers le Trésor Public de la contribution patronale pour la
constitution de sa pension de retraite.

Article 3. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures con-
traires au présent décret.

.../...

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 5 Juin 1962

Par le Président du Comité Central du
Parti Congolais du Travail, Président
de la République, Chef de l'Etat
Président du Conseil des Ministres

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de l'Industrie et
de la Pêche

Jean I T A D I

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Finances

Itihi-Ossetoumba LEROUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-